

Image not found or type unknown



Contester un avis d'inaptitude

Par **PaRemy**, le **12/03/2010** à **16:32**

Bonsoir, rnrnLors de ma seconde visite au MT, j'ai expliqué qu'il ne s'agissait plus que de quelques legers vertiges suite au trauma crânien. Cependant, il ma proposé de conserver l'avis d'inaptitude. rnrnQue se passerait-il si je conteste l'inaptitude aujourd'hui car les migaines ont presque disparues et l'équilibre est revenu ? rnrnCe recours administratif est-il suspensif de la procédure de licenciement ? rnrnSi non, et que l'inspecteur du travail infirme l'avis d'inaptitude après le licenciement, que se passe-t-il ? rnrnMerci de toutes vos réponses, cela me permet de me préparer à ma défense.